

LE TANNEUR & C^{IE}

MAÎTRE MAROQUINIER

**RESULTATS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020 ET
MISE A DISPOSITION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020.**

- *COVID-19 : incidences significatives sur l'activité et la rentabilité*
- *Mise en place d'un plan de continuité d'activité incluant un soutien financier des actionnaires et des banques*
- *Perte nette annuelle de -3,26 M € (-2,57 M€ en 2019)*
- *Marque Le Tanneur : poursuite de la stratégie de premiumisation*
- *Production en sous-traitance : contraintes limitant la productivité, une demande qui reste néanmoins soutenue*

Paris, le 29 avril 2021

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés annuels 2020 de Le Tanneur & Cie le 28 avril 2021. Ces comptes ont été certifiés par les co-commissaires aux comptes le 29 avril 2021.

(En M€)	31/12/20	31/12/19
Chiffre d'affaires	50,37	63,72
Résultat d'exploitation	-3,03	-2,41
Résultat financier	-0,25	-0,13
Résultat courant	-3,28	-2,54
Résultat exceptionnel	0,03	-0,06
Impôt	-	0,03
Résultat net – part du Groupe	-3,26	-2,57

**Faits marquants*****Incidence de l'épidémie COVID-19***

La crise sanitaire a eu une incidence significative sur l'activité du groupe Le Tanneur & Cie à partir de la mi-mars 2020 et donc sur les comptes consolidés de l'exercice :

- Pour Maroquinerie des Orgues, le confinement général des personnes a conduit à la suspension de l'activité des deux ateliers corréziens à partir du 17 mars 2020. L'activité a commencé à reprendre partiellement à partir du mois d'avril, tout d'abord pour une production interne de masques. L'absentéisme, la prise en compte des mesures sanitaires dans l'organisation de la production et la fermeture prolongée de certains fournisseurs ont entamé la rentabilité du premier semestre.

- Pour la marque Le Tanneur, la première consigne de fermeture des commerces de produits non essentiels (arrêté du 15 mars 2020) a concerné tous les magasins à enseigne Le Tanneur et les revendeurs de la marque jusqu'au 11 mai. Seul le site E-commerce

LE TANNEUR

www.letanneur.com est resté actif. Après la réouverture des commerces, le niveau d'activité a continué de souffrir d'une baisse de trafic, particulièrement dans les zones bénéficiant habituellement d'une fréquentation touristique importante.

Une seconde fermeture administrative est ensuite intervenue du 4 au 27 novembre 2020.

Le contexte de la crise sanitaire est la raison de la réduction du chiffre d'affaires consolidé qui s'élève à 50,4 M€, en recul de -13,3 M€ soit de -21% par rapport à l'exercice précédent. Il explique également la baisse du résultat courant du Groupe qui s'établit à une perte de -3,3 M€ en dégradation de -0,8 M€ par rapport à l'année 2019.

Concernant le bilan, la principale incidence réside dans la hausse de l'endettement financier net qui passe d'un montant nul au 31 décembre 2019 à 2,6 M€ au 31 décembre 2020.

Le Groupe a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures principales suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour la majorité du personnel ;
- Obtention de prêts garantis par l'Etat pour un montant de 9,05 M€ ;
- Mise en place d'un plan d'économies visant à diminuer le point mort de la marque Le Tanneur incluant en particulier (i) le report des nouveautés de la collection Printemps-Eté 2020 à 2021 pour éviter des invendus et réaliser des économies de frais de création et de communication, (ii) l'allègement de la structure, (iii) la diminution des charges externes notamment par la renégociation des contrats de prestations, (iv) la résiliation des baux des magasins déficitaires d'Orléans, Lille en 2020 et du centre commercial de La Valentine à Marseille à compter de fin janvier 2021, (v) le transfert en juin de la vingtaine de salariés du site devenu vétuste de Belley (01) dans de nouveaux bureaux près de Chambéry, plus modernes, plus accessibles et moins onéreux ;
- Avances en compte-courant d'un montant de 7,5 M€ de la part de l'actionnaire minoritaire Qatar Luxury Group - Fashion LLC et de 3 M€ de part de l'actionnaire majoritaire Tolomei Participations.

Du fait de ces mesures et de la situation prévisionnelle du Groupe, le Management estime que la poursuite de l'exploitation n'est pas remise en cause.

Le Tanneur : poursuite de la premiumisation de la marque

Au cours des trois dernières années, l'offre produits a été profondément renouvelée pour la rendre en adéquation avec la plateforme de marque : contemporaine et élégante, elle allie la modernité du chic français au savoir-faire historique de maître maroquinier de Le Tanneur. Les lignes actuelles de produits ont reçu un excellent accueil, notamment celles de sacs femme. La crise COVID-19 a certes freiné la relance de la marque Le Tanneur mais ne l'a pas détournée de sa démarche de premiumisation. L'activité a ainsi été favorisée par :

- l'accélération de la transformation digitale avec l'internalisation avec succès du E-shop à partir de fin février 2020 grâce à la constitution d'une équipe digitale experte et le démarrage du premier market-place sur Amazon en novembre. Le site www.letanneur.com a doublé ses ventes annuelles avec une surperformance particulièrement remarquable en fin d'année ;
- le développement de lignes de produits Made in France, en particulier le sac « Madeleine » très premium qui est la quintessence du savoir-faire de maître maroquinier de Le Tanneur : cuir d'exception en provenance d'une tannerie d'Espelette, bijou métallique ciselé dans le Bugey, région natale de la marque ;
- le déploiement du nouveau concept de magasin « La Maison » dans les boutiques de la rue Caumartin et de Vélizy à Paris ainsi qu'à la Part-Dieu à Lyon pour une mise en avant des produits conforme à la plateforme de marque ;
- l'optimisation du parc de magasins en France avec la relocalisation en septembre du magasin Le Tanneur au sein du centre commercial de Vélizy 2 pour un meilleur emplacement et

LE TANNEUR

l'ouverture au 4^{ème} trimestre d'un point de vente dans une nouvelle extension positionnée haut de gamme du centre commercial de La Part Dieu à Lyon ;

- le recrutement en début d'année d'une nouvelle force de vente pour parfaire la couverture du marché français et regagner la confiance des détaillants multimarques ;
- la limitation de la pratique des promotions commerciales pour présenter les produits à leur vraie valeur ;
- l'arrivée d'une directrice internationale pour entamer un déploiement à l'étranger avec des partenaires de qualité ;
- l'ouverture en novembre de deux premiers corners espagnols en concession au concept « La Maison » chez El Corte Inglés à Barcelone et à Palma de Majorque.

Maroquinerie des Orgues : rentabilité préservée

En dépit d'une baisse d'activité concentrée sur le premier semestre, la rentabilité de la filiale a été préservée grâce à des mesures d'adaptation rapides, le retour à une demande croissante des donneurs d'ordres et une amélioration générale de l'organisation industrielle, dans la continuité de la démarche entreprise depuis ces trois dernières années sur les deux sites corréziens.

Merlines Maroquinerie SARL, une filiale détenue à 100% par la Société-mère Le Tanneur & Cie a été créée le 2 décembre 2020, pour une activité de production de composants semi-finis à Monestier-Merlines (Corrèze) destinée à soutenir cette croissance.

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires consolidé a diminué de -21%% par rapport à celui de 2019. La baisse d'activité de Maroquinerie des Orgues s'élève à -18% sur la période. Celle de la marque Le Tanneur se chiffre à -26%.

Le résultat d'exploitation consolidé de l'exercice 2020 s'établit à -3,03 M€ (contre -2,41 M€ en 2019). La contribution au résultat d'exploitation consolidé de la filiale Maroquinerie des Orgues dédiée à la production en sous-traitance a connu une augmentation notable de +0,39 M€. Celle de la marque Le Tanneur, davantage freinée par l'épidémie COVID-19, a baissé de -1,00 M€.

Le résultat financier, le résultat exceptionnel et l'impôt sur le résultat de la période restent peu significatifs.

Le résultat net s'élève à -3,26 M€ contre -2,58 M€ en 2019.

Bilan et variation des flux de trésorerie :

- Les investissements se chiffrent à 3,0 M€ et ont principalement concerné :
 - des matériels et agencements industriels de la filiale Maroquinerie des Orgues ;
 - l'internalisation du site www.letanneur.com lancé en février 2020 ;
 - les droits d'entrée et/ou les agencements au nouveau concept « La Maison » des magasins des centres commerciaux Edouard 7 de la rue Caumartin à Paris, de Vélizy 2

LE TANNEUR

- (relocalisation), de La Part Dieu à Lyon et des deux corners ouverts dans les grands magasins espagnols El Corte Ingles ;
- le magasin à enseigne Le Tanneur de Cannes repris à l'ancien partenaire affilié en mai 2020 ;
 - les logiciels développés pour l'externalisation de la paie de la Société-mère et pour la gestion du market-place Amazon ;
 - les installations des nouveaux bureaux de la Société-Mère à Savoie Technolac près de Chambéry ;
 - le changement de serveurs informatiques de la Société-Mère qui bénéficient désormais d'un hébergement plus sécurisé auprès d'un prestataire spécialisé.

Les capitaux propres s'élèvent à 8,1 M€ au 31 décembre 2020 (soit 0,67 € par action). Par rapport au 31 décembre 2019, ils ont principalement varié en fonction du résultat de l'exercice.

Un montant de 9,05 M€ de Prêts Garantis par l'Etat et des avances en comptes-courants d'actionnaires de 10,5 M€ ont été mis en place au cours de l'année pour faire face à la crise du COVID-19.

La Société-mère a également souscrit un emprunt bancaire de 0,3 M€ pour financer l'internalisation du site E-commerce www.letanneur.com. La filiale Maroquinerie des Orgues a souscrit un emprunt bancaire de 0,5 M€ pour financer des acquisitions de matériels.

Le ratio d'endettement financier net sur fonds propres s'élève à 31%, il était nul au 31 décembre 2019.

Perspectives

Pour la marque Le Tanneur, le premier semestre de l'année 2021 s'annonce encore difficile en raison du contexte dans lequel le commerce physique évolue en France. Face à l'urgence sanitaire, un couvre-feu a été instauré, la fermeture des centres commerciaux non alimentaires ayant une surface de plus de 20 000 m² est intervenue, puis ceux de plus de 10 000 m² ont suivi dans les départements sous surveillance renforcée avant l'entrée en vigueur d'un nouveau confinement dans une vingtaine de départements français à partir du 20 mars 2021 puis sur tout le territoire métropolitain à partir du 3 avril 2021 pour au moins 4 semaines.

Un nouveau dispositif d'activité partielle a été mis en place et il a été décidé de convertir les prêts garantis par l'Etat accordés au Groupe pour un montant total de 9,05 M€ en emprunts amortissables jusqu'en avril/mai 2026 avec franchise de remboursement de capital jusqu'en mai/juin 2022.

La marque Le Tanneur a néanmoins la ferme intention de poursuivre sa progression, notamment par la mise en œuvre des leviers suivants :

- l'ouverture de l'E-shop dans certains pays européens ;
- le démarrage de nouveaux market-places en France et à l'étranger (Amazon, Zalando et La Redoute) ;
- le renforcement du programme de formation du personnel du réseau Retail ;
- la poursuite de l'omnicanalité avec, en plus de la E-réservation, l'introduction de la Tablet in Store et du Click and Collect ;
- la reprise de parts de marché chez les détaillants multimarques français grâce à une force de vente dynamisée ;
- l'ouverture d'un corner dans le grand magasin allemand KaDeWe à Berlin.

Concernant la branche d'activité de production en sous-traitance, les clients donneurs d'ordres annoncent une croissance de leurs besoins mais les contraintes limitant la productivité restent fortes. La filiale Maroquinerie des Orgues devrait capitaliser sur la base de l'amélioration de ses process.

LE TANNEUR

Prochains rendez-vous

- Mise à disposition du rapport financier annuel 29 avril 2021
 - Assemblée générale annuelle des actionnaires 15 juin 2021
- En raison des impératifs sanitaires en vigueur, le Conseil d'administration a décidé que l'Assemblée générale se tiendrait à huis clos. La convocation, un communiqué et une rubrique dédiée du site Internet www.letanneur.com préciseront la possibilité de poser des questions écrites, l'exercice du vote par correspondance, les modalités de participation des actionnaires à la retransmission de l'assemblée en direct et l'accès à la rediffusion en différé.*
- Mise à disposition du rapport financier semestriel
et communiqué sur les résultats semestriels 2021 15 octobre 2021

Contact Actionnaires Le Tanneur & Cie :

Patricia Moulon – 04 79 81 60 60 – p.moulon@letanneuretcie.com

A propos de Le Tanneur & Cie :

Fort de son savoir-faire centenaire, Le Tanneur & Cie est un acteur essentiel du marché de la maroquinerie qui a su allier la créativité à la tradition du travail du cuir. Le Groupe crée et distribue la marque Le Tanneur à l'histoire très riche. Il fabrique également des produits en sous-traitance sur ses sites de production historiques corréziens de Bort-les-Orgues.